

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°13 - 14 octobre au 10 novembre 2019

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. -
Législation - Réglementation	p. 1 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 3 à 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 4
Outils - Méthodologies	p. 5
Économie - Incitations financières	p. 5 à 7
Immobilier	p. 7
Éducation - Formation - Documentation	p. 8
Réalisations	p. 8
Professionnels - Entreprises	p. 9 à 10
Filières - Prestataires	p. 10 à 11
Bâtiment - Énergie	p. 11 à 13
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 13
Autres thèmes	p. 13 à 14

Revue de presse du Réseau Bâtiment Durable : donnez-nous votre avis !

Vous recevez chaque mois la revue de presse dédiée à la qualité environnementale du cadre bâti réalisée par le Réseau Bâtiment Durable. Afin de vous fournir un produit toujours plus proche de vos attentes et besoins, nous souhaiterions connaître votre avis sur cet outil d'information. Nous vous proposons donc de prendre quelques minutes pour répondre à notre questionnaire d'évaluation. Vous avez jusqu'au 29 novembre prochain pour nous donner votre avis !

> **Participer à l'enquête** : <http://enquetes.bourgogne-batiment-durable.fr/index.php/788368?lang=fr>

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

Individualisation des frais de chauffage : quelles obligations réglementaires ? - Octobre 2019

L'ADEME publie une fiche pratique dédiée aux obligations réglementaires en matière d'individualisation des frais de chauffage en immeuble collectif. Au sommaire : l'individualisation des frais de chauffage, comment ça marche ? ; la démarche à adopter pour individualiser ; le fonctionnement une fois l'individualisation en place. En complément de cette fiche pratique, l'ADEME propose une infographie ludique et colorée pour comprendre, en images, les immeubles concernés, les échéances, les appareils à installer et les bénéfices de cette mesure.

Source :

> www.ademe.fr/individualisation-frais-chauffage-l

Qualibat, Qualifelec, Qualit'EnR et EDF s'associent pour renforcer leur engagement en faveur de la rénovation énergétique de qualité - 18 octobre 2019

L'objectif de ce partenariat est de « maintenir la confiance des clients » dans le secteur de la rénovation. Pour cela, les quatre acteurs échangeront des informations sur les réclamations clients et partageront les noms des entreprises radiées de la qualification « Reconnu garant de l'environnement » (RGE) ou du partenariat avec EDF, suite à des défauts de qualité constatés. Les acteurs se réuniront « régulièrement pour suivre la mise en application de la convention par chacun de ses signataires ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/batiment-energie-edf-qualibat-qualifelec-qualitenr-34250.php4

Accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs : un nouvel arrêté précise les dispositions prévues par le code de la construction et de l'habitation - 21 octobre 2019

Un arrêté publié au Journal officiel du 18 octobre précise les dispositions prévues par l'article R. 111-18-2 du code de la construction et de l'habitation. Le texte modifie l'arrêté du 24 décembre 2015 notamment pour introduire les dispositions relatives aux logements évolutifs et rectifie l'arrêté du 27 février 2019 modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_thematique/nouveaux-marches-tendances-de-consommation/actualite/accessibilite-aux-personnes-handicapees-des-batiments-dhabitation-collectifs-arrete.html

L'ADEME lance une mission d'évaluation de la RT 2012 auprès des bureaux d'études thermiques - 23 octobre 2019

En parallèle des travaux menés sur la prochaine réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE 2020) et en complément de l'expérimentation E+C- et du programme OBEC, l'ADEME a confié au Cerema une mission d'évaluation de la prise en compte de la RT 2012 par les acteurs du bâtiment et par les occupants des logements collectifs. Afin de capitaliser les retours d'expériences sur les conditions d'application de la RT 2012 et de recueillir les pistes d'amélioration, le Cerema propose aux bureaux d'études thermiques volontaires de répondre à un questionnaire en ligne : <http://enqueteur.normandie-centre.cerema.fr/index.php/196495?lang=fr>.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/ademe-batiment-rt-cerema-mtes-34281.php4

Repérage de l'amiante avant travaux : un arrêté définit les compétences des laboratoires accrédités - 24 octobre 2019

Dans le cadre du repérage de l'amiante avant travaux, le recours à un laboratoire accrédité par le Comité français d'accréditation (Cofrac) pour procéder aux analyses des échantillons de matériaux et produits susceptibles d'en contenir est obligatoire. L'arrêté du 1^{er} octobre 2019 définit les conditions d'accréditation que doivent remplir les organismes pour procéder à ces analyses. Il définit notamment les compétences des personnes chargées d'effectuer les analyses et les modalités de mises en œuvre de ces analyses (méthodes d'essais, éléments de validation et format du rapport d'essai).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/amiante-analyse-cofrac-34293.php4

Réforme des copropriétés : le Gouvernement annonce de nouvelles dispositions simplifiant la prise de décisions à travers une ordonnance qui devrait entrer en vigueur au 1^{er} juin 2020 - 31 octobre 2019

Le but ? « Clarifier, moderniser, simplifier et adapter les règles d'organisation et de gouvernance de la copropriété », notamment pour favoriser les travaux de rénovation énergétique pour les copropriétés. Parmi les dispositions prévues : une simplification du fonctionnement des petites copropriétés de moins de cinq logements, la généralisation du vote par correspondance pour remédier à l'absentéisme en assemblée générale ou encore la facilitation des travaux d'accessibilité. Mais alors que l'ordonnance prévoyait d'obliger les copropriétés de plus de 15 ans à mettre en place un plan pluriannuel de travaux avec un fonds consacré à sa mise en œuvre, la version finale n'a finalement pas intégré la mesure.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/legislation-et-reglements/la-reforme-des-coproprietes-n-inclura-finalement-pas-de-travaux-obligatoires-2019-10-31-35497

Evolution de la méthode d'évaluation Energie Carbone et des indicateurs en vue de la RE 2020 - 6 novembre 2019

Au 1^{er} semestre 2019 différents groupes d'expertise ont été mobilisés pour réfléchir à l'évolution de la méthode d'évaluation des performances « Energie et Carbone » en vue de la RE 2020. Parmi l'ensemble des contributions proposées, plusieurs évolutions de méthode ont été retenues. En intégrant ces modifications de méthode, un large panel d'indicateurs a été sélectionné. Le choix définitif des indicateurs sur lesquels porteront les exigences de la RE 2020 sera effectué suite aux travaux de modélisation, qui débuteront fin 2019.

Source :

> www.batiment-energiecarbone.fr/evolutions-de-la-methode-d-evaluation-energie-a121.html

A télécharger :

> Evolutions méthode et indicateurs pour préparation de la RE2020 : www.batiment-energiecarbone.fr/IMG/pdf/evolutions_methode_et_indicateurs_pour_re2020.pdf

A lire : « Le Mag ADEME & Vous n°130 - Bâtiment : en route vers la RE 2020 » - 8 novembre 2019

Ce numéro du Mag ADEME & Vous met en lumière les évolutions en cours dans la construction neuve (écoquartiers, neutralité carbone...) avec la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) en ligne d'horizon.

Source :

> www.ademe.fr/ademe-mag

La loi énergie-climat a été publiée au journal officiel du 9 novembre - 12 novembre 2019

La loi énergie-climat fixe comme but d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de diminuer de 40% la consommation d'énergie fossile d'ici 2030. Le texte reporte à 2035 l'objectif de réduction à 50% de la part du nucléaire dans la production d'électricité. Elle planifie la fermeture des quatre dernières centrales à charbon d'ici 2022 et contient diverses mesures en vue de soutenir le développement des énergies renouvelables. Le texte met également en place un dispositif de lutte contre les passoires énergétiques en instituant des audits obligatoires à partir de 2022. Il renforce par ailleurs la lutte contre la fraude aux certificats d'économie d'énergie (CEE). Enfin, à compter de 2023 et tous les cinq ans, le Parlement examinera la programmation pluriannuelle de l'énergie, jusque-là établie par décret.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/publication-loi-energie-climat-34393.php4

Rénovation énergétique : le gouvernement présente son plan « anti-fraudes » - 12 novembre 2019

L'objectif de ce plan gouvernemental: « *renforcer la lutte contre la fraude, améliorer l'information des consommateurs et rétablir la confiance* » en matière de rénovation énergétique des logements. Lancé après l'alerte, cet été, de la Direction de la répression des fraudes sur les pratiques de sociétés malhonnêtes proposant aux particuliers des offres de travaux d'isolation thermique à un euro, ce plan comprendra différentes mesures parmi lesquelles : le renforcement du label RGE (augmentation des contrôles, durcissement des sanctions, ...); le lancement d'une campagne de communication pour sensibiliser les particuliers aux abus qui se multiplient lors du démarchage par téléphone ou à domicile ; ou, bien encore, la généralisation du recours au « name and shame » pour dénoncer publiquement les entreprises ne respectant pas la réglementation. Ces mesures entreront en vigueur au 1^{er} semestre 2020.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-anti-fraudes-34391.php4

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

L'Observatoire BBC publie son étude annuelle sur la rénovation basse consommation en France - Octobre 2019

Cette étude annuelle présente un retour d'expérience sur les bâtiments certifiés BBC-Effinergie rénovation, Effinergie rénovation et les lauréats d'appel à projets exigeant un niveau BBC-Effinergie rénovation. Elle a pour objectifs de :

- caractériser la dynamique de la rénovation à basse consommation en France,
- identifier les technologies mises en œuvre pour l'enveloppe et les équipements,
- et proposer une analyse économique de la rénovation basse consommation.

Source :

> www.observatoirebbc.org/publications/renovation

Plus de 938 000 logements et 14 millions de m² de tertiaire sont concernés par une label Effinergie - 17 octobre 2019

Selon le tableau de bord des labels Effinergie au 3^{ème} trimestre 2019, la barre symbolique des 5 000 logements Effinergie 2017 a été dépassée au 30 septembre 2019. En parallèle, 74 opérations tertiaires se sont engagées dans une démarche similaire. Le label Bepos-Effinergie 2013 concerne pour sa part 100 opérations dans le tertiaire en France. Enfin, avec 3,1 millions de m², le label Effinergie+ poursuit son déploiement dans le secteur tertiaire. Côté rénovation, la baisse du nombre de demandes de labels BBC-Effinergie rénovation sur le premier semestre 2019 est confirmée dans le secteur résidentiel. Elle semble s'expliquer par des causes multifactorielles telles que la réorganisation des bailleurs sociaux dans le cadre de l'application de la loi ELAN, la baisse des ressources financières, un changement de stratégie favorisant des rénovations partielles au détriment de rénovations globales, la fermeture de l'accès à la programmation des fonds FEDER 2014/2020 dans certaines régions, ...

Source :

> www.effinergie.org/web/actualite

Les bureaux représentent 40% des projets certifiés en Europe - 31 octobre 2019

Selon le baromètre 2019 de la certification environnementale de Green Soluce, 14 985 certifications ont été délivrées pour des immeubles tertiaires (bureaux, locaux de commerce, santé, enseignement, activités, hôtellerie, aéroports) en Europe entre 2008 et 2018, dont un tiers sur la seule année 2018. Sur les 4988 bâtiments tertiaires certifiés en 2018, 2130 sont des bâtiments de bureaux en exploitation, neufs ou en rénovation. Bien que la France et l'Allemagne privilégient chacune leurs certifications nationales (respectivement HQE et DGNB), le label britannique BREEAM domine le marché européen.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/selon-green-soluce-les-bureaux-representent-40-des-projets-certifies-en-europe.2060579

Le Gouvernement a décidé de renforcer le label RGE pour lutter contre les pratiques frauduleuses - 13 novembre 2019

Actuellement, la qualité des travaux réalisés par les entreprises labellisées RGE est vérifiée une fois tous les quatre ans, sur un chantier choisi par l'entreprise. Dès le premier semestre 2020, ce sont les organes de contrôle qui sélectionneront aléatoirement les chantiers qu'ils inspecteront. Certains audits seront particulièrement renforcés. Six domaines de travaux dits « critiques » ont été identifiés car présentant un risque plus important de fraudes. Il s'agit des travaux d'isolation de combles et de plafonds, des remplacements de chaudières par des pompes à chaleur et autres chaudières à haute performance énergétique, ou encore l'installation d'inserts pour cheminées ou de chauffe-eaux thermodynamiques. Pour ces postes de travaux, le nombre d'audits sera doublé. Des contrôles supplémentaires seront automatiquement déclenchés en cas de non-conformité majeure. En cas de signalements ou de présomption de fraudes ou de pratiques abusives, des contrôles supplémentaires pourront également être réalisés. Les sanctions des entreprises en faute ont également été revues à la hausse.

Source :

> <https://batijournal.com/renovation-energetique-renforcement-du-label-rge-en-2020/103326>

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Des vitres intelligentes qui chauffent ou rafraîchissent les bâtiments - 13 octobre 2019

En Suisse et au Liechtenstein un projet de recherche européen baptisé FLUIDGLASS a permis de mettre au point un vitrage adaptatif capable de récupérer l'énergie thermique du soleil et de la restituer. Côté extérieur, la vitre est équipée de deux feuilles transparentes qui enferment dans un liquide absorbant la chaleur engendrée par les rayons du soleil. Côté intérieur, deux feuilles similaires contiennent un liquide à la transparence ajustable. Au milieu, circule un gaz assurant l'isolation thermique. Ce fluide est conduit dans un échangeur de chaleur pour chauffer la maison. Il peut réguler la transmission de lumière vers l'intérieur, par exemple pour en laisser passer le maximum par temps froid et le minimum quand il s'agit de rafraîchir. Selon les premiers résultats, le concept Fluidglass réduirait de 50 à 70% la consommation d'énergie d'un bâtiment pour le chauffage ou la climatisation (entre 20 et 30% pour les bâtiments récents). Les jours de fort ensoleillement, chaque fenêtre peut produire jusqu'à 1 kilowatt / heure. Le système est piloté par un algorithme qui tient compte de différents facteurs, dont le degré d'ensoleillement, la fonction de la pièce où les fenêtres sont installées, l'heure et les prévisions météo.

Source :

> <https://lestransitions.fr/vitres-intelligentes-chauffent-rafraichissent-batiments/>

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

L'Union des Fabricants de Menuiseries (UFME) lance le site choisirmafenetre.com - 16 octobre 2019

Dans le cadre d'une campagne de communication pour rappeler les atouts et la modernité des fenêtres PVC, l'UFME annonce le lancement du site choisirmafenetre.fr. Conçu pour les professionnels et les particuliers, le site www.choisirmafenetre.com présente la filière de fabrication française, son engagement dans le développement durable, les performances des fenêtres PVC en termes d'isolation et d'acoustique, les dernières tendances esthétiques ainsi que les différentes aides existantes pour changer ses fenêtres.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/un-site-pour-choisir-sa-fenetre-pvc-2019-10-16-35407

Le programme local de l'habitat en 20 questions : le Cerema et la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages publient une série de fiches pour les acteurs locaux - 24 octobre 2019

Destiné aux EPCI, services de l'État, bailleurs, promoteurs ou toute autre entité impliquée dans le logement et l'habitat, cette série de fiches intitulée « Le programme local de l'habitat en 20 questions » a pour ambition de donner aux acteurs des repères afin de les aider à élaborer, mettre en œuvre et suivre la réalisation des actions de leur PLH. Ces fiches constituent une boîte à outils pour rendre efficient le projet de territoire autour des questions prégnantes de la satisfaction des besoins en logement, de l'équilibre du territoire, de la recherche de la mixité sociale et de la lutte contre l'étalement urbain.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/programme-local-habitat-plh-20-questions-fiches-acteurs

Étanchéité à l'air des bâtiments existants : le projet Durabilit'Air propose des ressources pour les professionnels - 13 novembre 2019

Piloté par le Cerema et mené en partenariat avec Pleiaq, Cetii et Rescoll, le projet Durabilit'Air vise à améliorer les connaissances sur le vieillissement des systèmes d'étanchéité à l'air et à définir un protocole d'évaluation des produits servant à l'étanchéité. Arrivé à son terme, le projet propose sur le site www.durabilitair.com tout un ensemble de ressources techniques pour comprendre et modéliser les sollicitations, caractériser l'évolution de l'étanchéité, concevoir des méthodes d'essais. Le site propose également un catalogue de solutions d'étanchéité à l'air par typologie de fuites.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/etancheite-air-batiments-existants-quelle-durabilite

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Le monde du chauffage s'indigne de la baisse des aides de l'ANAH - 16 octobre 2019

Déjà inquiète face à la future baisse des aides pour les pompes à chaleur liée à la refonte du CITE, l'Association française pour la pompe à chaleur (AFPAC) s'est indignée mi-octobre de la brutale décision de l'ANAH de réduire le montant des aides de son programme « Habiter Mieux Agilité » avec effet immédiat. Depuis le 10 octobre dernier, le plafond d'aides aux travaux du programme est en effet passé de 20 000 à 8 000 euros et à 2 400 euros pour les chaudières à gaz. L'AFPAC, pour qui cette mesure pénalise les ménages qui avaient déjà déposé un dossier et menace la crédibilité de la toute la filière, indique qu'elle a d'ores et déjà sollicité le Ministère de la Transition Energétique et Solidaire et l'ANAH afin de les rencontrer « pour réinstaurer un dialogue constructif ».

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/le-monde-du-chauffage-s-indigne-de-la-baisse-des-aides-de-l-anah-2019-10-16-35402

Crédit d'impôt à la transition énergétique : de nouvelles aides pour les ménages intermédiaires et aisés en 2020 - 18 octobre 2019

Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2020 à l'Assemblée nationale, le Gouvernement a fait adopter de nouvelles aides à la rénovation énergétique en faveur des ménages intermédiaires et aisés dans le cadre du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) :

- Les ménages les plus aisés (faisant partie des déciles de revenus 9 et 10) pourront bénéficier en 2020 : d'une aide forfaitaire de dix euros par mètre carré pour l'isolation par l'intérieur des murs en façade ou pignon, des rampants de toiture et des plafonds de combles aménagés ou aménageables, ainsi que d'une aide forfaitaire de 25 euros par mètre carré pour l'isolation par l'extérieur des toitures-terrasses, des murs en façade ou pignon.
- Les ménages intermédiaires seront quant à eux éligibles, en 2020, au CITE pour les dépenses de rénovations globales en maisons individuelles. Une aide de 150 euros par mètre carré de surface habitable pour la réalisation d'un bouquet de travaux pour une maison individuelle leur sera attribuée. Ce soutien sera toutefois uniquement mobilisable pour la rénovation des maisons classées F ou G par le diagnostic de performance énergétique et consommant plus de 331 kilowattheures (kWh) d'énergie primaire par mètre carré et par an, avant travaux. L'aide sera conditionnée à l'atteinte d'un gain énergétique. À l'issue des travaux réalisés, la consommation d'énergie devra être inférieure à 150 kWh par mètre carré (étiquette C).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/cite-anah-34259.php4#xtor=ES-6

La Capeb et Butagaz lancent « Chaudière bois Facilipass », une offre destinée à faciliter l'installation de chaudières bois - 24 octobre 2019

Dans le prolongement des « Pack Chaudière » et « Pack Pompe à chaleur », l'offre « Chaudière bois Facilipass » permet le financement, par mensualisation sur 60 mois, de travaux d'installation et d'entretien de chaudières à granulés de bois pour les clients particuliers. A partir de 59 € par mois pendant cinq ans, le particulier peut ainsi, par l'intermédiaire de son artisan Facilipass, disposer d'une chaudière à granulés performante. L'offre est proposée en partenariat avec Butagaz, dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE). Six marques industrielles sont partenaires : De Dietrich, Domusa, Fröling, Oertli, Red Heating et Viessmann. Cette offre est accessible à toute entreprise qualifiée RGE sur le domaine du chauffage et/ou de l'eau chaude au bois.

Source :

> www.batiactu.com/edito/chaudiere-bois-offre-lancee-artistans-57814.php

APL Accession : un amendement rétablissant le dispositif en 2020 a été adopté - 25 octobre 2019

Alors que l'APL Accession devait être supprimée dans le cadre du Projet de loi finances 2020, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a annoncé avoir adopté un amendement rétablissant l'APL Accession pour l'ensemble du territoire, que ce soit pour l'ancien ou le neuf. Des acteurs du logement, parmi lesquels Procivis et la Fédération des Constructeurs de Maisons Individuelles, se sont félicités de cette avancée qui permettrait, chaque année, d'aider 30 000 nouveaux ménages modestes à accéder à la propriété pour une dépense de 50 millions d'euros par an.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/vers-le-retour-de-l-apl-accession-en-2020-2019-10-25-35476

Eco-prêts : le fonds de garantie pour la rénovation énergétique des copropriétés est opérationnel - 31 octobre 2019

Créé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte et doté d'une enveloppe de 57 millions d'euros sur trois ans intégralement financés par les certificats d'économie d'énergie apportés par EDF, le fonds de garantie pour la rénovation énergétique des copropriétés permet aux banques de bénéficier d'une garantie lorsqu'elles octroient des prêts aux propriétaires pour financer les travaux de rénovation énergétique de leur logement. Des propriétaires qui peuvent être des particuliers ou des syndicats de copropriétaires.

Source :

> www.batiactu.com/edito/renovation-energetique-fonds-garantie-operationnel-57887.php

Un rapport préconise de ne pas reconduire le PTZ neuf, toutes zones confondues - 7 novembre 2019

Dans un rapport rendu public le 7 novembre dernier, l'Inspection générale des finances et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) appellent le gouvernement à ne pas prolonger le PTZ neuf en zones B2 et C et à ne pas le renouveler dans les zones dites tendues, A et B1.

Pour justifier cette préconisation, l'IGF et le CGEDD s'appuient sur la conjoncture de la maison individuelle en 2018, estimant que la baisse n'est pas liée à la réforme du PTZ intervenue cette même année. Les investigations menées par la mission mettent plutôt en évidence une perte d'efficacité résultant de la baisse des taux d'intérêt. En remplacement du PTZ, l'IGF et le CGEDD évoquent « *une aide supplémentaire à l'allègement des remboursements (au travers d'un prêt à taux négatif ou un allègement plus direct des mensualités) ou le versement d'une subvention directe* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/un-rapport-preconise-ne-pas-reconduire-ptz-toutes-zones-57933.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Plus de 36 000 personnes ont été expulsées de leur logement en 2018 - 28 octobre 2019

En 2018, environ 16 000 ménages ont été expulsés de leur logement, soit un peu plus de 36 000 personnes. Alarmée par ce chiffre en hausse (+2,9% sur un an), la Fondation Abbé Pierre réclame un plan d'urgence à hauteur de 100 millions d'euros pour enrayer ce phénomène. Ce dernier doit permettre de tripler le fonds d'indemnisation des bailleurs, afin de maintenir plus longtemps les ménages dans leur logement.

Source :

> www.batiactu.com/edito/plus-36000-personnes-expulsees-leur-logement-2018-57840.php

Plus d'un mois après son lancement, la plateforme « Info Logement Indigne » a déjà reçu plus de 2000 appels - 28 octobre 2019

Depuis son lancement le 16 septembre dernier, la plateforme « Info logement indigne » a déjà traité plus de 2000 appels. En appelant le 0806 706 806, le locataire (ou le propriétaire) est mis en relation avec un spécialiste de l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de son département, qui lui donne des conseils adaptés en fonction de son cas et de ses besoins. En cas d'insalubrité avérée, notamment vérifiée grâce à une grille d'auto-évaluation, l'ADIL signale la situation à l'Agence régionale de santé après accord de l'interlocuteur. A l'échelle nationale, les trois ADIL ayant reçu le plus de plaintes sont situées dans les Bouches-du-Rhône (167 appels), à Paris (134 appels) et dans le Nord (101 appels).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/collectivites-territoriales/deja-plus-de-2000-appels-traites-par-info-logement-indigne-2019-10-28-35483

Construction de logements neufs : sur un an, le nombre de logements autorisés et de mises en chantier a respectivement diminué de -5,9% et -3,5% par rapport aux douze mois précédents - 28 octobre 2019

Selon le bilan trimestriel publié par le Ministère de la Cohésion des territoires, la tendance baissière observée depuis deux ans se poursuit pour la construction de logements neufs, qui enregistre une nouvelle diminution des permis de construire et des mises en chantier. Sur un an, les logements autorisés à la construction et les mises en chantier ont ainsi respectivement diminué de -5,9% et -3,5% par rapport aux douze mois précédents. Le logement collectif est particulièrement impacté par la baisse des permis de construire, avec -9,3% sur un an. Cette diminution concerne davantage les logements en résidence (-12,7%) que les logements collectifs ordinaires (-8,8 %).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/la-construction-de-logements-neufs-toujours-a-la-peine-2019-10-28-35481

Les taux de crédits immobiliers baissent encore en octobre - 5 novembre 2019

Alors que les taux de crédit immobilier avaient tendance à se stabiliser le mois précédent, ils viennent en octobre 2019 d'atteindre leur plus bas historique, à 1,13% (contre 1,18% en septembre). Pour le 17^{ème} mois consécutif ils s'établissent sous le rythme annuel de l'inflation.

> www.batiactu.com/edito/taux-credits-immobiliers-baissent-encore-octobre-57915.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

AI Environnement et l'OID lancent un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires - 7 novembre 2019

Ce MOOC vise à accompagner les professionnels du secteur de l'immobilier dans le développement d'une vision stratégique de leur patrimoine. Il permet de découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Il donne des pistes d'actions et aide les acteurs immobiliers à tracer une feuille de route, en leur donnant une assistance méthodologique et transversale.

Source :

> www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/un-mooc-sur-l-amelioration-energetique-des-batiments-tertiaires.42544

Qualit'EnR et FEE Bat ont signé un partenariat pour financer la formation des professionnels du génie climatique en 2020 - 7 novembre 2019

Grâce à ce nouveau partenariat, porté et financé par EDF sous la présidence de l'ATEE et avec les acteurs du bâtiment (ADEME, Capeb et FFB), les installateurs pourront bénéficier d'une prise en charge financière des formations agréées en chaleur renouvelable à partir du 1^{er} janvier 2020. Les équipements concernés sont : les PAC et chauffe-eau thermodynamiques, les appareils bois énergie, les chauffe-eau solaires et systèmes solaires combinés, et le forage géothermique.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/batimat-2019/qualit-enr-et-fee-bat-partenaires-pour-financer-la-formation-des-installateurs-2019-11-07-35525

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Réhabilitation du bâti ancien : le CREBA propose une série de retours d'expérience - Octobre 2019

Le Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (CREBA) propose sur son site un ensemble de retours d'expériences d'opérations de réhabilitation du bâti ancien, intégrant les dimensions patrimoniale, énergétique et technique du bâtiment, ayant fait l'objet d'une étude justifiant les choix opérés et les résultats attendus. Les expériences présentées ne suivent pas forcément l'ensemble des préconisations listées dans la Charte d'opération de réhabilitation responsable du bâti ancien développée par le consortium CREBA. Elles constituent toutefois des exemples intéressants d'opérations livrées, ayant intégré des objectifs de préservation du patrimoine et de performance énergétique. Parmi les premiers retours disponibles :

- la réhabilitation d'une ancienne ferme en terre crue,
- la réhabilitation d'une ruine du XIX^{ème} siècle,
- la reconversion d'une grange seigneuriale en logement performant,
- la reconversion d'une ancienne papeterie en une médiathèque respectueuse du patrimoine.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/rex-creba-rehabilitation-toute-en-mesure-d-une-ancienne-ferme-en-terre-crue.html

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Recul de l'activité entretien-rénovation entre le 3^{ème} trimestre 2018 et le 2^{ème} trimestre 2019 - Octobre 2019

Malgré un redressement de l'activité entretien-rénovation au 2^{ème} trimestre, le bilan annuel demeure en recul : -0,7% en volume. Les Hauts-de-France et l'Île-de-France sont les régions les plus touchées avec des baisses respectives de -1,1% et -1,5%. Toutefois, de nombreuses régions affichent un bilan proche de la stabilité (de -0,3% à -0,1%). Le segment des logements se révèle un peu plus touché (-0,8%) que celui des locaux non résidentiels (-0,3%).

Source :

> www.cerc-actu.com/index.php

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction marque un dixième trimestre consécutif de hausse - Octobre 2019

Au 2^{ème} trimestre 2019, l'emploi salarié dans le secteur de la construction enregistre une hausse de 2,9%. À la fin du 2^{ème} trimestre 2019, le nombre de postes salariés dans le secteur de la construction s'élève ainsi à 1,45 million, retrouvant son niveau de 2013. De son côté, l'emploi intérimaire affiche toujours une croissance soutenue (+8,1% à trois mois à fin juin). La tendance annuelle reste également forte : le nombre moyen d'intérimaires employés entre juillet 2018 et juin 2019 affiche une hausse de +6,7%, avec environ 153 250 ETP.

Source :

> www.cerc-actu.com/upload/document/Essentiel_Conjoncture_novembre_2019.pdf

Le secteur du BTP enregistre une baisse de 1,6% des défaillances d'entreprises sur un an - 17 octobre 2019

Selon une étude Ellisphere, la conjoncture reste plus favorable pour les travaux publics et les matériaux de construction, que pour les constructeurs de maisons individuelles, qui voient leur activité menacée par la réduction du prêt à taux zéro et la baisse des permis de construire. Les entreprises de la construction enregistrent ainsi une hausse de 7% des procédures judiciaires sur un an.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/la-baisse-des-permis-de-construire-menace-les-constructeurs-2019-10-17-35412

La reprise des déchets de chantier triés sera gratuite en 2022 - 23 octobre 2019

Brune Poirson, secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique en charge du projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, a confirmé que la reprise des déchets de chantier triés sera bien gratuite à partir de 2022. Outre cette mesure, les points de collecte seront densifiés et le pouvoir de sanction renforcé pour les élus municipaux.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/la-reprise-des-dechets-de-chantier-tries-sera-gratuite-en-2022-2019-10-23-35448

Artisanat du bâtiment : +2% de croissance en volume par rapport au même trimestre un an plus tôt - 25 octobre 2019

Au 3^{ème} trimestre 2019, la croissance dans l'artisanat du bâtiment se maintient avec une activité globale qui progresse de + 2% en volume par rapport au 3^{ème} trimestre 2018. Cette hausse est portée par le dynamisme de la construction neuve (+ 2,5%) et la forte croissance de l'activité d'Amélioration de Performance Energétique du Logement (+ 2%). A noter que l'activité est plus dynamique sur la façade ouest du pays avec + 3,5% pour les Pays de la Loire, + 3% en Bretagne et en Occitanie et + 2,5% en Nouvelle Aquitaine, contre seulement + 1% dans le Grand Est.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/la-capeb-presente-les-indicateurs-du-batiment-pour-le-3eme-trimestre-2019.html

Optimisme renforcé des artisans du bâtiment sur leurs perspectives générales d'activité - 29 octobre 2019

Interrogés en octobre 2019, les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment sont plus optimistes qu'en juillet concernant leur prévision d'activité. Ils sont en revanche moins nombreux à déclarer une hausse de leur activité passée. 55% des artisans du bâtiment éprouvent des difficultés de recrutement.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/optimisme-renforce-des-artisans-du-batiment-sur-les-perspectives-generales-dactivite-du-secteur-enquete-insee.html

Des architectes français se mobilisent en faveur du climat - 4 novembre 2019

Six agences françaises d'architectes (Art & Build architectes, Atelier Pascal Gontier, Encore Heureux architectes, JAP Jourda Architectes Paris, Jakob+Macfarlane architectes urbanistes designers et Lipsky+Rollet Architectes) publient une tribune appelant leurs confrères à se « mobiliser face à l'urgence climatique et écologique ». Dans ce texte diffusé sur le site <https://fr.architectsdeclare.com>, les six agences prennent plusieurs engagements, à commencer par la sensibilisation de leurs clients aux crises du climat et de la biodiversité, le partage de leurs connaissances en la matière sur une base gérée en open source ou, bien encore, l'évaluation de chaque nouveau projet en fonction de sa contribution positive au climat. Les six signataires entendent également, lorsque cela est techniquement possible, préférer la rénovation à la démolition et à la construction de nouveaux bâtiments. Parmi leurs autres résolutions figurent l'intégration du coût du cycle de vie et le potentiel de « convertibilité » du bâti après usage comme bases de réflexion de leur travail, ainsi qu'une plus grande utilisation des matériaux à faible teneur en carbone. Une soixantaine d'agences d'architectes se sont d'ores et déjà jointes à l'appel.

Source :

> www.batiactu.com/edito/architectes-francais-se-mobilisent-faveur-climat-57897.php

10 actions pour améliorer la digitalisation des petites entreprises du secteur de la construction - 7 novembre 2019

Un rapport réalisé pour la Commission européenne identifie 10 actions à mettre en oeuvre pour améliorer la digitalisation des petites entreprises. Trois d'entre elles sont jugées prioritaires pour la Commission européenne et doivent être mise en oeuvre d'ici trois ans, en partenariat avec les acteurs du secteur de l'industrie de la construction (grandes et petites entreprises), les organisations têtes de réseaux et les pôles d'innovation numérique (Digital Innovation Hubs, DIHs) :

- introduire un manuel interactif et une mesure de la maturité digitale pour faciliter l'adoption et l'implémentation des technologies numériques par les PME de la construction,
- soutenir les pôles d'innovation numérique (Digital Innovation Hubs, DIHs) pour accélérer la transformation numérique,
- assurer aux employés de la construction une formation (digitale) continue.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/union-europeenne-encourager-la-digitalisation-dans-le-secteur-de-la-construction-etude.html

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Photovoltaïque : une filière en pleine croissance - 17 octobre 2019

Selon une récente étude Xerfi-Precepta intitulée « Le marché de l'énergie photovoltaïque à l'horizon 2023 », les perspectives du marché français du solaire demeurent très bien orientées grâce notamment au plan « Place au soleil » lancé par le Gouvernement en juin 2018 et à la publication de la première mouture de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) à la fin de l'année dernière. Les spécialistes tablent ainsi sur une croissance rapide qui permettrait d'atteindre 19 GW de puissance installée en 2023, contre 24,6 GW dans l'éolien terrestre et 25,5 GW dans l'hydraulique. Le rythme de raccordement actuel d'environ 900 MW par an pourrait dépasser les 3 GW en 2023, contre 2 GW pour l'éolien terrestre. Pour Xerfi-Precepta, la croissance du marché sera principalement tirée par la construction de grandes centrales au sol. Les grandes toitures devraient aussi représenter un segment porteur, ainsi que l'autoconsommation qui a particulièrement le vent en poupe dans le secteur résidentiel.

Source :

> www.batiactu.com/edito/industrie-francaise-photovoltaique-57737.php

Une étiquette pour informer les clients de la performance de leur chaudière - 22 octobre 2019

Coénove et Energie et avenir lancent « Mon étiquette chaudière », une étiquette énergie destinée à informer les particuliers de la performance de leur équipement. L'idée est de profiter d'une visite de maintenance chez le particulier pour l'informer sur la performance de son chauffage.

L'entrepreneur doit, pour cela, remplir une fiche sommaire contenant différents renseignements basiques (année de construction du bâtiment, année d'installation de la chaudière, marque, ...), pour en déduire le niveau de consommation. La méthode de calcul a été validée par les pouvoirs publics. Cette étiquette permettra également, à terme et par accumulation des données anonymisées, d'avoir une meilleure vision de l'état du parc français de chaudières gaz.

Source :

> www.batiactu.com/edito/etiquette-inciter-clients-a-changer-leur-chaudiere-57785.php

Matériaux de construction : le rythme de production continue de ralentir - Novembre 2019

La production de béton prêt à l'emploi affiche un léger recul sur la période mai - juillet 2019 à -1,2%. Sur un an à fin juillet 2019, la production de béton prêt à l'emploi affiche toutefois une croissance de +4,2%. Situation similaire du côté de l'industrie des granulats qui accuse un léger repli sur 3 mois à fin juillet (-1%) et une croissance de +2% sur un an à fin juillet.

Source :

> www.cerc-actu.com/upload/document/Essentiel_Conjoncture_novembre_2019.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Le Cerema livre les résultats de l'expérimentation E+C- du programme OBEC (Objectif Bâtiment Energie Carbone) menée dans quatre régions - 8 octobre 2019

Depuis 2017, le Cerema contribue en tant que bureau d'étude référent au déploiement du programme OBEC dans quatre régions : en Bretagne et en Pays de la Loire avec Tribu Energie, en Auvergne Rhône-Alpes avec Tribu et Combo et dans le Grand-Est avec INSA Strasbourg, Envirobat Grand Est, Solares Bauen et Imaée. Le programme OBEC se termine dans quelques mois. Le Cerema livre un premier retour d'expérience.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/resultats-experimentation-ec-programme-objectif-batiment

Création d'un groupe de réflexion pour la qualité d'usage et la qualité architecturale des logements sociaux - 21 octobre 2019

Le ministre de la culture, le ministre chargé de la ville et du logement et la ministre de la transition écologique et solidaire ont annoncé le lancement d'une réflexion commune sur l'exercice de la maîtrise d'ouvrage sociale et de la maîtrise d'œuvre. Cette réflexion visera à identifier et valoriser les bonnes pratiques, à garantir la qualité architecturale et l'innovation dans le logement, que ce soit pour la construction ou pour la réhabilitation. Les dimensions sociales et environnementales y seront également intégrées. Le pilotage de ce groupe de réflexion a été confié à Pierre-René Lemas, qui fut notamment directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'appuiera sur un groupe de pilotage composé de représentants de l'Union sociale pour l'habitat, du Conseil national de l'ordre des architectes, de personnalités qualifiées et d'élus locaux, ainsi que sur un comité des parties prenantes. Les propositions de mesures et d'orientations issues de cette réflexion seront communiquées aux trois ministres au printemps 2020.

Source :

> <https://batijournal.com/creation-dun-groupe-de-reflexion-pour-la-qualite-dusage-et-la-qualite-architecturale-des-logements-sociaux/103164>

Rénovation du parc locatif privé : le groupe de travail du plan bâtiment durable publie son rapport - 23 octobre 2019

Le groupe de travail co-piloté par Pierre Hautus, directeur général de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers et Michel Pelenc, directeur général de la Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, publie son rapport final « Parc locatif privé et rénovation énergétique, 10 propositions pour l'éradication des logements énergivores ».

Ces dix propositions, construites à l'appui des nombreuses contributions, visent à :

- mobiliser les propriétaires - bailleurs selon leur profil et en leur proposant des dispositifs d'information, d'incitation et d'accompagnement adaptés : « éligibles Anah », « intermédiaires » et « aisés » ;
- prendre des mesures spécifiques concernant les copropriétés qui représentent 65% du parc locatif privé.

Le groupe de travail propose ainsi, par exemple, de fixer le seuil de consommation énergétique non décente à 330 kWh_{EP}/m².an et d'accélérer l'éradication des logements énergivores ; d'étendre et renforcer le dispositif Denormandie, de réformer les aides de l'Anah vers les propriétaires bailleurs ou, bien encore, de réouvrir le crédit d'impôt pour la transition énergétique aux propriétaires bailleurs et de le conserver pour les locataires.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/renovation-du-parc-locatif-prive-le-groupe-de-a1429.html

A télécharger :

> **Parc privé locatif et rénovation énergétique - 10 propositions pour l'éradication des logements énergivores :**
www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/191022_rapport_pbd_renovation_parc_locatif_vf.pdf

Rénovation énergétique : l'ADEME publie trois études pour mieux comprendre les comportements des ménages - 30 octobre 2019

Afin de donner des clés aux acteurs de la rénovation énergétique, l'ADEME publie trois nouvelles études :

- la première, intitulée « Typologie des ménages ayant réalisé des travaux de la rénovation énergétique », analyse le profil des ménages ayant réalisé des travaux à partir de la base de données de l'enquête TREMI (Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles) 2017 ;
- la seconde, intitulée « L'accompagnement des ménages dans la rénovation de leur logement - État des lieux et pistes pour l'action », formule des recommandations utiles à toute organisation (collectivités, associations, entreprises privées) souhaitant améliorer ses pratiques d'accompagnement des ménages à la rénovation ;
- la troisième, intitulée « Rénovation énergétique des logements : étude des prix » fournit des fourchettes de prix observés pour les gestes classiques de la rénovation ainsi que des informations sur certains facteurs influençant ces prix.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/renovation-energetique-ademe-sociologie-34334.php4

A télécharger :

> **Typologie des ménages ayant réalisé des travaux de la rénovation énergétique :** www.ademe.fr/typologie-menages-realise-travaux-renovation-energetique

> **L'accompagnement des ménages dans la rénovation de leur logement - État des lieux et pistes pour l'action :**
www.ademe.fr/accompagnement-menages-renovation-logement

> **Rénovation énergétique des logements : étude des prix :** www.ademe.fr/renovation-energetique-logements-etude-prix

La Caisse des dépôts Habitat et Enedis ont conclu un accord de partenariat en faveur de la transition énergétique au bénéfice de l'habitat social - 30 octobre 2019

A travers ce partenariat, Enedis et CDC Habitat ont ciblé quatre axes de travail :

- accompagner la maîtrise des besoins énergétiques en facilitant : le raccordement des bâtiments, l'installation de moyens de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et l'autoconsommation ainsi que la mise à disposition de données agrégées de consommation des immeubles collectifs ;
- favoriser le transfert en concession des colonnes montantes électriques ;
- accompagner l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques dans les parkings et le développement de services de mobilité permettant aux résidents l'accès à l'autopartage électrique ;
- et développer l'information des locataires sur l'optimisation de la consommation d'électricité, ainsi que la maîtrise des charges collectives, notamment en déployant le compteur communicant Linky pour les services généraux des immeubles.

Source :

> www.batiactu.com/edito/cdc-habitat-et-enedis-s-allient-transition-energetique-57872.php

Rénovation énergétique : les particuliers font confiance aux artisans - 6 novembre 2019

L'Institut de sondage Infopro Digital Etudes a réalisé pour le groupe Effy une enquête auprès de 800 propriétaires de maisons individuelles pour mesurer la façon dont ils abordent les travaux de rénovation énergétique. Les résultats révèlent le rôle pédagogique joué par l'artisan auprès des particuliers qui souhaitent réaliser des travaux : 60% d'entre eux affirment faire confiance aux artisans même s'ils soulignent avoir besoin de garanties pour sécuriser leur choix, comme le label RGE, cité par 80% d'entre eux.

La crainte d'être victime d'une escroquerie à la rénovation énergétique est la principale raison évoquée par les particuliers qui ne font pas confiance aux artisans.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/renovation-energetique-les-particuliers-font-confiance-aux-artisans-etude.html

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Compteur Linky : pas d'onde dangereuse pour la santé selon l'Agence nationale des fréquences - 14 octobre 2019

Selon une récente étude de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), publiée le 9 octobre dernier, sur les 178 locaux d'habitation et lieux accessibles au public qui ont fait l'objet de contrôles entre juin et décembre 2018, aucune exposition aux ondes n'a été constatée dans près de la moitié des cas (99 sur 178). Pour les 79 restants, les différents niveaux mesurés sont respectivement « 25 fois et 37 fois inférieurs aux valeurs limites réglementaires ». Les mesures ont été réalisées en intérieur et en milieu urbain, la plupart du temps à moins de 20 centimètres du boîtier.

Source :

> www.capital.fr/economie-politique/linky-le-compteur-controverse-blanchi-par-lagence-nationale-des-frequences-1352724

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Optimiser le rafraîchissement apporté par les parcs urbains : le projet de recherche CoolParks est lancé - Octobre 2019

Le projet CoolParks, mené dans le cadre de l'appel à projets Modeval-Urba 2019 de l'ADEME, vient de démarrer pour une durée de 4 ans. Il est mené conjointement par Jérémy Bernard, le bureau d'étude Soleneos et avec des chercheurs de l'équipe BPE du Cerema. L'objectif est de développer une approche multi-disciplinaire pour évaluer et quantifier le potentiel de rafraîchissement des parcs urbains (parcs, espaces publics végétalisés, jardins, ...), afin de faciliter leur conception dans le cadre des projets d'aménagement. Il permettra à terme de développer un outil d'aide à la décision pour optimiser l'apport de fraîcheur des parcs.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/optimiser-rafraichissement-apporte-parcs-urbains-projet

Villes intelligentes : des chercheurs proposent quatre modèles pour aider leur développement - 10 octobre 2019

Aux États-Unis, à l'Université d'État de Pennsylvanie, une équipe de chercheurs menée par le Dr Krishna Jayakar, professeur de télécommunications, a décidé d'étudier 60 villes intelligentes afin de les comparer. L'objectif : proposer des prototypes de *smart cities* présentant des spécificités et des objectifs socioéconomiques communs, à partir desquels les urbanistes pourront s'inspirer. Quatre modèles ont ainsi été identifiés :

- Le modèle « services essentiels » (Essential Services Model) qui repose sur l'utilisation des réseaux mobiles pour la gestion des urgences et des services de soins de santé (Copenhague et Tokyo).
- Le modèle « transports intelligents » (Smart Transportation Model) qui repose principalement sur l'amélioration des services de transports par leur fluidification, et donc sur la lutte contre la congestion urbaine (Dubai et Singapour).

- Le modèle « spectre étendu » (Broad Spectrum Model) qui englobe plusieurs services urbains : la distribution de l'eau, la gestion des déchets, le traitement des eaux usées, et s'intéresse en particulier aux technologies pouvant limiter la pollution (Barcelone, Pékin et Vancouver).
- Le modèle « écosystème d'entreprise » (Business Ecosystem Model) qui se concentre quant à lui sur l'exploitation des technologies de l'information et des communications afin de dynamiser l'activité économique de la ville (Amsterdam, Le Cap et Édimbourg).

Source :

> <https://selectra.info/domotique/actualites/insolite/quatre-modeles-villes-intelligentes>

Le Gimelec livre son manifeste pour accélérer le développement de l'intelligence artificielle dans le secteur de la construction - 16 octobre 2019

Baptisé « *Intelligence artificielle : agissons ensemble pour des bâtiments performants* », le manifeste du Groupement des entreprises de la filière életrtronique française (Gimelec) énonce dix recommandations à destination des pouvoirs publics afin d'accélérer le développement de la technologie à l'ensemble de la filière du bâtiment, parmi lesquelles : accélérer le déploiement de l'intelligence artificielle dans le secteur du bâtiment, responsabiliser les acteurs autour des solutions offertes par l'électronumérique, standardiser et normaliser les échanges de données, intégrer l'intelligence artificielle dans les dispositifs de formation, ou bien encore renforcer le soutien aux programmes de recherche en intelligence artificielle appliquée au bâtiment.

Source :

> www.batiactu.com/edito/gimelec-livre-son-manifeste-sur-intelligence-artificielle-57727.php

Deux rapports pour mieux appréhender les scénarios sur la transition énergétique et le climat - 7 novembre 2019

Le premier publié par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) explique les concepts-clés autour des « scénarios liés au climat », présente les grandes familles de scénarios et les questions auxquelles ces scénarios permettent de répondre. Il donne également des clés pour interpréter ces scénarios afin de faciliter leur interprétation et éviter les contresens. De son côté, le think tank The Shift Project publie une note d'analyse sur les modèles utilisés pour la réalisation de scénarios énergie-climat.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/i4ce-transition-energetique-scenario-energie-climat-34375.php4

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP
Cd2e - Cluster éco-énergies - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Avec le soutien technique et financier de :



Crédits photos page de couverture (de gauche à droite) :

Prototype Terra Nostra Confluence © VAD - SYDESL © ADEME Bourgogne-©Pierre COMBIER-Nicolas FAVET Architectes - Résidence en habitat participatif MasCobado à Montpellier © Ecobatp LR